



Commission  
européenne

# Plan d'action pour renforcer la lutte contre le financement du terrorisme

Programme européen en matière de sécurité

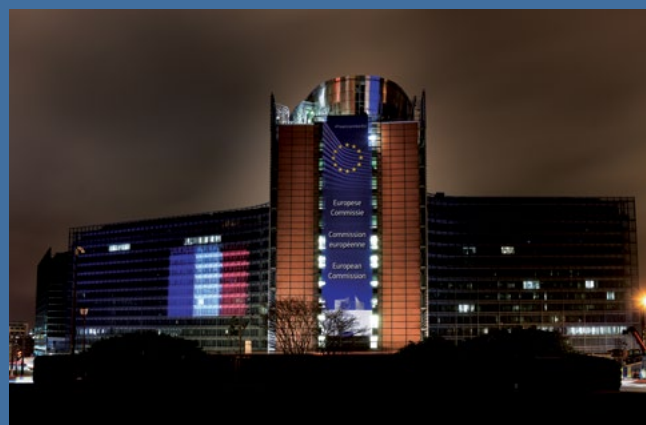
Factsheet | Février 2016

*« Les dernières attaques terroristes contre les Européens et leurs valeurs étaient coordonnées à travers nos frontières, démontrant que nous ne pouvons résister à ces menaces qu'en travaillant ensemble. »*

– Président de la Commission Jean-Claude Juncker

La sécurité a été une priorité pour la Commission Juncker dès le début de son mandat. Ainsi, le 28 avril 2015 la Commission européenne a présenté le [programme européen en matière de sécurité](#) pour la période 2015-2020 afin de soutenir la coopération entre Etats membres face aux menaces de sécurité et améliorer les efforts communs dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité.

Le programme européen de sécurité établit des mesures et outils concrets qui permettront une meilleure collaboration sur les questions sécuritaires. Depuis sa présentation, de [nombreux progrès](#) ont déjà été réalisés pour mettre en œuvre des actions clés du programme de sécurité.



La quatrième directive contre le blanchiment des capitaux a été adoptée le 20 mai 2015. Son objectif principal est de prévenir l'utilisation du système financier européen à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Suite aux attaques de Paris et face à la progression de la menace terroriste, les institutions européennes et les Etats membres ont décidé de prendre des mesures d'urgence. La Commission européenne a donc examiné les moyens d'améliorer la législation en place et d'accélérer la prise de décision autour des autres initiatives prévues par le [programme européen de sécurité](#). Les nouvelles propositions seront présentées dans notre plan d'action pour renforcer la lutte contre le financement du terrorisme.

Le [plan d'action](#) s'articule autour de deux objectifs principaux:

## 1) IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES MOUVEMENTS PERMETTANT LE FINANCEMENT DU TERRORISME:

### Actions principales:

- > Introduire les plateformes d'échange de monnaie virtuelle dans la directive anti-blanchiment de capitaux;
- > S'attaquer aux risques liés à l'utilisation de moyens de paiement anonymisés – comme les cartes prépayées;
- > Améliorer l'accès à l'information des cellules européennes de renseignement financier ainsi que leur coopération ;
- > Mettre en place un niveau de vérification adapté et harmonisé pour les échanges de capitaux avec les pays à risque élevé ;
- > Donner accès aux cellules européennes de renseignement financier aux registres bancaires centralisés.

## 2) INTERROMPRE LES SOURCES DE REVENUE DES ORGANISATIONS TERRORISTES:

### Actions principales:

- > S'attaquer au financement du terrorisme provenant du trafic de biens, de biens culturels et de faune;
- > Collaborer avec les pays tiers pour assurer une réponse globale pour s'attaquer aux sources de financement du terrorisme.

Identifier et prévenir les mouvements permettant le financement du terrorisme

Autres initiatives pour compléter le cadre législatif en place

S'attaquer aux sources de financement

Dimension extérieure

Calendrier	Action
Immédiate	Accélérer la mise en œuvre des listes de l'ONU dans les législations des Etats membres, notamment grâce à davantage d'échanges d'information
	Fournir une assistance technique aux pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord pour les aider à mettre en œuvre les mesures de l'ONU en matière de sanctions et de gel des avoirs, et les aider à enrayer le trafic d'objets culturels
Première moitié de 2016	Adopter la liste des pays présentant des risques élevés en matière de règles anti-blanchiment/financement du terrorisme
	Présenter un plan d'action européen pour lutter contre le trafic de faune, notamment par des organisations terroristes
	Proposer des amendements ciblés de la directive anti-blanchiment d'argent sur les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>- plateformes d'échange de monnaie virtuelle;</li> <li>- moyens de paiement anonymisés – comme les cartes prépayées;</li> <li>- Améliorer l'accès à l'information des cellules européennes de renseignement financier;</li> <li>- Adaptation et harmonisation du niveau de vérification appliqué aux échanges de capitaux avec les pays à risque élevé ;</li> <li>- Donner accès aux cellules européennes de renseignement financier aux registres bancaires centralisés.</li> </ul>
	Améliorer l'efficacité de la transposition européenne des mesures de gel de l'ONU, notamment par un échange d'information entre l'ONU et l'UE.
Deuxième moitié de 2016	Aider les pays du Moyen Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud Est à contrôler et bloquer le financement du terrorisme
	Fournir une assistance technique aux pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord pour les aider à combattre le trafic de biens et biens culturels permettant le financement de réseaux terroristes
	Accélérer la transposition de la quatrième directive anti-blanchiment d'argent
	Proposition législative harmonisant la pénalisation et les sanctions en cas de blanchiment d'argent
	Proposition législative contre les mouvements illégaux d'argent liquide
	Evaluer le besoin d'un régime européen du gel des capitaux de terroristes opérant uniquement au sein l'UE
	Reconnaissance mutuelle du gel des capitaux d'origine criminelle et des mandats de confiscation
Evaluer le besoin d'un éventuel système européen qui compléterait l'accord existant entre l'UE et les Etats-Unis permettant de retracer les transactions exclues sous cet accord	
2017	Publier un rapport sur l'évaluation supranationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et une liste de recommandations adressées aux Etats-membres sur les mesures nécessaires pour gérer ces risques.
	Proposition législative renforçant les pouvoirs des douanes et leur coopération afin de s'attaquer au financement du terrorisme provenant d'échanges de biens et de biens culturels